

Microsoft écrit à la Commission européenne

Sur les 26 domaines des technologies serveurs sur lesquels Microsoft est contraint par la Commission à ouvrir son code, l'éditeur affirme avoir fait des propositions sur 20 d'entre eux.

Le courrier remis à la Commission européenne fait suite à l'engagement de Microsoft de respecter les modifications imposées à la suite du procès qui l'a condamné, notamment, à proposer une version de Windows XP (version ?N') sans Media Player. Il reste cependant six domaines pendant lesquelles Microsoft affirme avoir le sentiment d'avoir fait « *des progrès importants* », mais qui ne répondraient pas aux attentes de l'Europe. Rappelons que le géant du logiciel est sous le coup d'une amende de 5 millions d'euros par jour de retard pour non exécution de la décision de la Commission.